

ABC arbitrage

Assemblée générale mixte du 7 juin 2024

Les actionnaires de la société ABC arbitrage sont invités à prendre part à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le vendredi 7 juin 2024 à 10h30 à l'Auditorium du Centorial - 18 rue du Quatre Septembre - 75002 PARIS.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a fait l'objet d'une publication au BALO le vendredi 3 mai 2024. Cet avis, ainsi que les modalités de participation sont consultables sur le site Internet de la société (abc-arbitrage.com).

Tous les documents et renseignements prévus par la loi sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société.

Dans une démarche respectueuse de l'environnement en ligne avec les principes décrits dans le rapport Informations extra-financières fournies volontairement (rapport "RSE") du groupe ABC arbitrage, l'ensemble des documents nécessaires à la tenue de l'assemblée générale mixte seront communiqués dans les délais légaux sous forme **dématérialisée**.

Le jour de l'assemblée générale mixte, nous invitons nos actionnaires à utiliser leur smartphones, tablettes et autres appareils électroniques pour consulter des documents en séance (une connexion Wifi sera disponible) ou à imprimer en amont de la tenue de l'assemblée générale mixte les documents qu'ils jugent nécessaires.